

# IMMIGRATION

autrement

## Que proposent les candidats ?

François Bayrou

François Hollande

Eva Joly

Marine Le Pen

Jean-Luc Mélenchon

Nicolas Sarkozy...

# 2012

Présidentielle

Extrait de la publication

# IMMIGRATION

## Que proposent les candidats ?

François Bayrou, François Hollande, Eva Joly,  
Marine Le Pen, Jean-Luc Mélenchon, Nicolas Sarkozy...

Sans parti pris ni idéologie, ce livre citoyen rassemble des extraits choisis de discours et de programmes des candidats à l'élection présidentielle sur le thème de l'immigration. À droite, à gauche, au centre et aux extrêmes, à chacun sa façon de l'envisager. Immigration légale, immigration illégale : faut-il encore durcir les règles ? Doit-on donner à la France les moyens d'intégrer de nouveaux migrants ? Une politique cohérente à l'échelle de l'Europe est-elle possible ? Un tour d'horizon indispensable pour s'informer, comprendre et comparer avant d'aller voter.

Ouvrage dirigé par David d'Équainville.

# 2012

## Présidentielle

Conception graphique : Kamy Pakdel

Illustration de couverture : © Plainpicture

Extrait imprimé et broché en Italie

# IMMIGRATION

Que proposent les candidats ?

2012  
Présidentielle

*Merci à Cécile Faudais, Sylvain Levieux,  
France Mochel et Adèle Phelouzat.*

# IMMIGRATION

Que proposent les candidats ?

Sous la direction de

David d'Équainville

Avec la collaboration de Jihad Gillon

2012

Présidentielle

Éditions Autrement

Extrait de la publication



## Avertissement

Dans une élection à la majorité, la nécessité de réunir le plus de voix démultiplie les programmes des candidats en autant de discours qu'il y a de problématiques. C'est un jeu à facettes qui éclaire le citoyen, mais peut aussi l'aveugler. Une fois prononcé, un discours est-il digne de foi ? Il faut bien que les mots aient une valeur et que les promesses faites engagent le président élu à « rembourser » les citoyens du crédit qu'ils lui ont octroyé.

Dits, les mots agissent. Trahis, ils se taisent. La langue de bois illustre bien ce principe qui dilue la force d'une expression. Si elle veut durer, la parole publique se doit d'être engageante. Sans confiance, point de transactions. Les discours des candidats sont les frontières d'un monde. Avant de s'y aventurer, il convient d'en explorer tous les contours. Les propos de nos hommes politiques ne sont pas des apparences qui fabriquent des opinions, un simulacre de vérité, des petites phrases sitôt dites, sitôt oubliées. Ce sont des obligations, des dettes à rembourser. Et la responsabilité des électeurs est, par tous les moyens démocratiques, de s'en assurer.

# Les principaux protagonistes

**NATHALIE ARTHAUD**

Lutte ouvrière

Porte-parole de Lutte ouvrière

Conseillère municipale de Vaulx-en-Velin

**FRANÇOIS BAYROU**

Mouvement démocrate (Modem)

Président du Modem

Député de la 2<sup>e</sup> circonscription des Pyrénées-Atlantiques

**CHRISTINE BOUTIN**

Parti chrétien-démocrate (PCD)

Présidente du Parti chrétien-démocrate

**JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT**

Mouvement républicain et citoyen (MRC)

Président d'honneur du MRC

Sénateur du Territoire de Belfort

**NICOLAS DUPONT-AIGNAN**

Debout la République (DLR)

Président de Debout la République

Député de la 8<sup>e</sup> circonscription de l'Essonne

Maire d'Yerres

**FRANÇOIS HOLLANDE**

Parti socialiste (PS)

Président du conseil général de la Corrèze

Député de la 1<sup>re</sup> circonscription de la Corrèze

**EVA JOLY**

Europe Écologie – les Verts (EELV)

Députée européenne

**MARINE LE PEN**

Front national (FN)

Présidente du Front national

Conseillère régionale du Nord-Pas-de-Calais

Députée européenne

**JEAN-LUC MÉLENCHON**

Front de gauche

Coprésident du bureau national du Parti de gauche

Député européen

**PHILIPPE POUTOU**

Nouveau parti anticapitaliste (NPA)

**NICOLAS SARKOZY**

Union pour un mouvement populaire (UMP)

Président de la République

**DOMINIQUE DE VILLEPIN**

République solidaire (RS)

## Introduction

Le thème de l'immigration est un catalyseur de la vie politique, le symptôme de la vitalité d'une République. Un sujet dont ne manquent jamais (ou presque) de s'emparer la plupart des candidats à la fonction suprême en campagne. Ils scrutent à la loupe les positions de leurs concurrents, traquent les lignes de fracture à la recherche de l'aubaine électorale où glisser leurs propres propositions. Toutefois, bien souvent, le débat peine à s'extraire d'une vision binaire. Deux bornes semblent figer les échanges, polarisant l'attention des citoyens autour d'un contenu largement tronqué. Pour ou contre l'immigration, source d'enrichissement ou de maux ? Aux politiques d'adapter leur vision et leurs mesures en tenant compte de cette dichotomie boiteuse – qu'ils contribuent eux-mêmes largement à entretenir.

La figure de l'étranger, cet Autre, là-bas, tout proche, que l'on ne connaît pas, conserve malgré les bouleversements géopolitiques de ces vingt dernières années (mondialisation, croissance chinoise, printemps arabe) les stigmates d'une menaçante étrangeté. Le poète français Bernard Heidsieck résume fort justement ce rapport fantasmatique, dans une longue litanie qui cite tous les peuples et ethnies vivant

autour de la capitale du Liechtenstein, Vaduz : des plus proches, « Suisses, Autrichiens, Allemands, Tyroliens, Saxons, Bavarois, Silésiens, Tchèques, Slovaques... », aux plus éloignés, « Égyptiens, Dogons, Islandais, Ouzbeks, Afghans, laissés-pour-compte, émigrés, fuyards... ». Que se passe-t-il *Tout autour de Vaduz*, ce paradis fiscal inscrit sur la « liste blanche » des pays aux standards internationaux de l'OCDE ? Et tout autour de nous, en France, que se passe-t-il, depuis les premiers travailleurs migrants arrivés en nombre au xx<sup>e</sup> siècle, et depuis le premier accord instituant l'espace Schengen en 1985 ? Y a-t-il bien eu des Africains, des Algériens, des Chinois, des Espagnols, des Portugais, des Turcs, des Vietnamiens, des Yougoslaves, des Albanais, des Finlandais... ? Aujourd'hui, sur environ 65 millions de Français, près d'un quart d'entre eux ont un grand-parent né hors des frontières hexagonales. Le rapport 2011 du Haut Conseil à l'intégration (HCI) indique que le pays compte 5 millions d'immigrés – c'est-à-dire de personnes nées étrangères à l'étranger, selon la définition de l'Insee –, qui sont en proie aux réalités de l'intégration et de ses lois. Celle du 16 juin 2011, la dernière en date, dispose d'ailleurs qu'« à l'issue du contrôle de son assimilation, l'intéressé signe la charte des droits et devoirs du citoyen français ». Cette charte, approuvée par décret en Conseil d'État, rappelle les principes, valeurs et symboles essentiels

de la République française. Mais une assimilation de principes ne résout pas les difficultés quotidiennes. Bien que l'intégration culturelle soit une dimension plus aisément maîtrisée par les migrants, les conditions de participation à la vie collective sont souvent des obstacles difficiles à franchir sans aide, et le point de départ de nombreuses frustrations. Dans un contexte de crise, l'accès bloqué au marché du travail et au logement enrayer de façon dramatique la dynamique de l'intégration, générant conflits et insécurité.

Avec l'immigration, la responsabilité des politiques est engagée sur plusieurs fronts : symbolique, social et économique. Les candidats ne peuvent ignorer la complexité de ce processus en mouvement perpétuel sans renier les origines des citoyens et les caractéristiques identitaires de la société française, même si la République est une et indivisible. Le couple présidentiel n'est-il pas un couple mixte, une Italienne naturalisée mariée à un Français dont le père est hongrois ? Les programmes qui réduiront le sujet en « formules chocs » ne seront que des politiques électoralistes, en porte-à-faux avec les réalités d'une population mondiale plus mobile et mieux informée sur les pays où « il fait bon vivre ». Lorsque 300 à 400 000 étrangers en situation irrégulière – selon les estimations – vivent en France, l'enjeu ne se résume pas à battre le record annuel des reconduites à la fron-

tière, surtout dans un pays qui a le plus faible solde migratoire d'Europe (car les retours sont nombreux, compensant une partie des arrivées). Alors, puisque l'immigration est un catalyseur de la vie politique, la combinaison des règles de cette chimie doit suivre les protocoles appliqués aux manipulations les plus explosives, sous peine d'éparpiller à tous les vents les principes du débat citoyen et républicain.

DAVID D'ÉQUAINVILLE

Note : La présentation des extraits s'organise selon le poids politique potentiel de chaque formation et sa place dans le débat public, le président de la République en premier. Les candidatures retenues sont celles qui sont arrêtées au 15 décembre 2011.



# Les lois

Depuis 2003, cinq lois ayant trait à l'immigration et au droit d'asile ont été adoptées en France. Elles ont toutes eu pour objet de durcir les règles relatives à l'entrée et au séjour des étrangers (allongement de la durée de rétention administrative, suppression de la régularisation « automatique » après dix ans de vie en France, contrôle de la connaissance de la langue française pour obtenir la nationalité, etc.). Mais la régulation des flux migratoires fait plus que jamais débat. Avant d'être adoptée, la loi du 16 juin 2011 relative à l'immigration, à l'intégration et à la nationalité fut ainsi profondément modifiée par l'Assemblée nationale et le Sénat. La société française et ses représentants réussiront-ils à trouver un consensus pérenne sur cet enjeu d'avenir ?

# NICOLAS SARKOZY

*Le 30 juillet 2010. Extrait du discours prononcé à l'occasion de la prise de fonction du nouveau préfet de l'Isère, à Grenoble.*

« Et c'est dans cet esprit d'ailleurs que j'ai demandé au ministre de l'Intérieur de mettre un terme aux implantations sauvages de campements de Roms. Ce sont des zones de non-droit qu'on ne peut pas tolérer en France. Il ne s'agit pas de stigmatiser les Roms, en aucun cas. Nous avons fait depuis la loi Besson de grands progrès pour les aires mises à leur disposition. Lorsque je suis devenu ministre de l'Intérieur en 2002, moins de 20 % des aires de stationnement étaient prévues. [...] Aujourd'hui, plus de 60 % des aires de stationnement légales sont prévues. Les Roms qui viendraient en France pour s'installer sur des emplacements légaux sont les bienvenus. Mais en tant que chef de l'État, puis-je accepter qu'il y ait 539 campements illégaux en 2010 en France ? [...] Dans les trois mois, la moitié de ces implantations sauvages auront disparu du territoire français. Je souhaite également que dès l'automne prochain, nous réformions la loi applicable à ce type de situations. La décision d'évacuer les campements sera prise sous la seule responsabilité des préfets et leur destruction interviendra par référé du tribunal de grande instance, dans un délai bref. Nos compatriotes

attendent que nous assumions nos responsabilités. Parallèlement, je souhaite que nous engagions une importante réforme pour améliorer la lutte contre l'immigration irrégulière. Chaque année, une dizaine de milliers de migrants en situation irrégulière, dont des Roms, repartent volontairement avec une aide de l'État. Et l'année suivante, après avoir quitté le territoire avec une aide de l'État, ils reviennent en toute illégalité pour demander une autre aide de l'État pour repartir. Cela s'appelle "un abus du droit à la libre circulation". »

—

## FRANÇOIS HOLLANDE

*Le 26 mai 2011. Extrait d'un entretien accordé au Point.*

« La constance dans les principes doit prévaloir. Il faut appliquer les règles et ne pas en changer au gré des circonstances, des humeurs ou des peurs. [...] Concernant [...] l'immigration familiale et le droit d'asile, les règles sont fixées par le droit européen. Nul ne veut revenir sur ces dispositions, même s'il faut vérifier qu'il n'y a pas d'abus dans l'immigration familiale et dans les mariages. [...] Par ailleurs, l'accès à la nationalité doit être simplifié pour les étrangers présents depuis longtemps sur notre territoire. Je suis favorable à une cérémonie solennelle pour l'entrée dans la citoyen-

neté. [...] La troisième évolution nécessite une révision de la Constitution. Elle concerne le droit de vote des résidents non communautaires aux élections locales. J'y suis favorable. »

—

*Avril 2011. Extrait du projet-programme du Parti socialiste.*

« Nous inscrirons dans la loi les axes de notre politique migratoire : annulation de l'arsenal des accords inefficaces de gestion concertée des flux migratoires mis en place par la droite, refus du système de quotas, rigide, bureaucratique et inefficace, mais aussi assouplissement du recrutement d'étrangers du travail dans les secteurs qui en ont besoin. [...] Les titres de séjour délivrés en France sont d'une courte durée (un an renouvelable), y compris pour des personnes établies depuis longtemps dans notre pays. Le réexamen annuel de la légalité d'une situation empêche une réelle démarche d'intégration. C'est aussi la cause de l'engorgement de nos préfectures, qui n'ont pas les moyens de traiter efficacement les dossiers qui leur sont présentés. Nous proposons une progressivité dans la durée des cartes de séjour attribuées – le premier titre de séjour serait toujours d'une durée d'un an, sa durée s'allongerait au fil des renouvellements (trois ans, puis dix ans) – ou encore la mise en œuvre d'un droit à "l'aller-retour", particulièrement pour les étudiants et les saisonniers. [...] Comme l'ont défendu

les députés socialistes à l'Assemblée nationale, nous rétablirons le droit au séjour des personnes atteintes de maladies graves ressortissants des pays dans lesquels les traitements ne sont pas accessibles à tous. »

—

*Le 15 septembre 2010. Extrait d'un entretien accordé à l'émission « L'Invité », sur TV5 Monde.*

« Lorsque le commissaire européen dit que la France ne peut pas dans un texte, une circulaire, évoquer une communauté dans son origine, elle ne fait que rappeler le droit. [...] Mais les Roms, nous en avons décidé, sont des citoyens roumains, bulgares, ils ont des droits comme Européens, ils voyagent. Ça ne veut pas dire qu'ils peuvent se permettre tout. Ça ne veut pas dire qu'ils ne peuvent pas être évacués des terrains illégaux qu'ils peuvent occuper dans tel ou tel pays. [...] La France, quand elle a rédigé une circulaire qui était finalement la traduction du discours de Nicolas Sarkozy à Grenoble le 30 juillet [2010], la France, c'est-à-dire l'État français, a commis une erreur et une faute. Non pas parce qu'il n'avait pas le droit de faire respecter une loi dans notre pays, ça c'était son devoir, mais parce qu'il a stigmatisé une communauté. »

---

## MARINE LE PEN

*Le 11 septembre 2011. Extrait du discours de clôture des journées d'été du FN.*

« Les régularisations de clandestins sont une incitation à violer la loi, et même une récompense, elles sont inadmissibles dans un État de droit. Elles sont de surcroît une injustice incroyable à l'égard de ceux [parmi les] étrangers qui ont fait l'effort de réclamer les autorisations légales et de remplir les conditions exigées pour les obtenir. Si je suis élue je ferai donc voter la suppression de la loi autorisant la régularisation des clandestins. »

---

*Le 3 avril 2011. Extrait d'un débat avec Dominique Paillé, président de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (Ofii), sur BFMTV.*

« Je mettrai en place une politique dissuasive d'immigration. [...] C'est-à-dire arrêter le droit du sol parce que c'est une pompe aspirante terrible et notamment à Mayotte. [...] Deuxièmement, arrêter les aides sociales multiples et variées. L'idée c'est de dire "vous êtes étranger, vous venez en France, vous devez subvenir à vos propres besoins". Nous, communauté nationale, nous ne pouvons plus le faire parce que nous avons 5 millions de demandeurs d'emploi, parce que

# Bibliographie et sites Web

## Ouvrages

Barron P., Bory A., Chauvin S., Jounin N. et Tourette L., *On bosse ici, on reste ici !*, Paris, La Découverte, 2011.

Forum Réfugiés, *L'Asile en France et en Europe. État des lieux 2010*, Paris, La Dispute, 2010.

Maillot A., *Identité nationale et immigration. La liaison dangereuse*, Paris, Les Carnets de l'Info, 2008.

Marchal H., *La Diversité en France, impératif ou idéal ?*, Paris, Ellipses, 2010.

Meynaud H. Y., *La Part de l'étrangère. Travail et racisme*, Lormont, Le Bord de l'eau, 2010.

Weil P., *Être français. Les quatre piliers de la nationalité*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2011.

## Sites institutionnels

Eurostat, portail de la statistique européenne : <http://epp.eurostat.ec.europa.eu>

Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-mer, des Collectivités territoriales et de l'Immigration : <http://www.interieur.gouv.fr>

Office français de l'immigration et de l'intégration : <http://www.ofii.fr>

Office français de protection des réfugiés et des apatrides : <http://www.ofpra.gouv.fr>

Legifrance, service public de diffusion du droit français : <http://www.legifrance.gouv.fr>

Achevé d'imprimer en janvier 2012 par Grafica Veneta en Italie, pour le compte des éditions Autrement, 77 rue du Faubourg-Saint-Antoine, 75011 Paris.

Tél : 01 44 73 80 00. Fax : 01 44 73 00 12.

Dépôt légal : janvier 2012. ISBN : 978-2-7467-3257-5.